

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON****SEANCE DU 31 MARS 2026**

| | |
|------------------------------|------------|
| Date de convocation : | 24.03.2026 |
| Membres : | |
| En exercice : | 15 |
| Présents : | 14 |
| Votants : | 15 |
| N° 11 | |

L'an deux mille vingt-six le mardi 31 mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Bertrand CROSET, Marie-Ange ODDONE, Marion BOLARD, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Florent LAZARE, Marine BLAISE

Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET

Absents :

Secrétaire : Suzy MACHUROT.

N°11 - OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, créée en 2001 par le Ministère délégué aux anciens combattants, la fonction de correspondant à la défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Au sein de chaque conseil municipal est désigné cet interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Les correspondants de défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes, de l'actualité défense, le parcours citoyens, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir désigner un correspondant défense pour la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE monsieur Bertrand CROSET, Conseiller Municipal, en qualité de correspondant défense.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et tous les membres ont signé au registre.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET


